

Stratégies LEADER et fiches actions des Groupes d'Action Locale



CE PROJET EST CO-FINANÇÉ PAR LA RÉGION
ET LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL.
L'EUROPE INVESTIT POUR LES ZONES RURALES.

SOMMAIRE ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■

► GAL CANAL ERDRE ET LOIRE	4
► GAL DE CHATEAUBRIANT-DERVAL	6
► GAL DU PAYS D'ANCENIS	8
► GAL DU PAYS DE RETZ	10
► GAL PONTCHÂTEAU SAINT-GILDAS-DES-BOIS	12
► GAL DU PAYS DU VIGNOBLE NANTAIS	14
► GAL DU SAUMUROIS	16
► GAL LOIRE EN LAYON	18
► GAL DES VALLÉES D'ANJOU	20
► GAL ANJOU BLEU	22
► GAL LOIRE ANGERS	24
► GAL MAUGES COMMUNAUTÉ	26
► GAL DES COËVRONS	28
► GAL DU PAYS DE LOIRON	30
► GAL HAUTE MAYENNE	32
► GAL SUD MAYENNE	34
► GAL DU PAYS DE LA HAUTE SARTHE	36
► GAL DU PAYS DU MANS	38
► GAL DU PERCHE SARTHOIS	40
► GAL DE LA VALLÉE DE LA SARTHE	42
► GAL DE LA VALLÉE DU LOIR	44
► GAL DU BOCAGE VENDÉEN	46
► GAL NORD OUEST VENDÉE	48
► GAL DU PAYS DE SAINT GILLES CROIX DE VIE	50
► GAL SUD OUEST VENDÉE	52
► GAL SUD VENDÉE LITTORAL	54
► GAL DU PAYS YON ET VIE	56

■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ INTRODUCTION

Dans le cadre de la politique agricole commune de l'Union Européenne, LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) constitue un axe méthodologique du programme de développement rural régional FEADER 2014-2020.

Il s'agit d'un soutien à des territoires ruraux et/ou périurbains pour des actions relatives à la mise en œuvre de stratégies définies localement par un ensemble de partenaires publics et privés.

La mise en œuvre de LEADER vise à renforcer ou concevoir des stratégies locales de développement et à sélectionner les actions permettant de les concrétiser.

En tant qu'outil de développement territorial intégré au niveau local, LEADER contribue directement au développement équilibré des zones rurales, qui est l'un des objectifs globaux de la politique de développement rural. L'approche LEADER permet aux acteurs locaux d'élaborer, conduire et évaluer des stratégies novatrices de développement durable à l'échelle d'un territoire rural.

Ainsi, ce document nous permet d'avoir une vue d'ensemble des stratégies LEADER des Groupes d'Action Locale de la Région des Pays de la Loire.



■ STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

PRIORITE CIBLÉE : anticiper et utiliser les mutations en cours sur le territoire pour construire un espace attractif et à taille humaine au sein de l'aire urbaine.

Un programme décliné en 8 fiches actions

- 1 Structurer des filières économiques intégrant le développement durable sur le territoire**
 - ▶ Études de potentiel, de faisabilité, animation de réseau
 - ▶ Actions de formation des professionnels
 - ▶ Aménagement de bâtiments et/ou d'infrastructures
 - ▶ Acquisition de matériels et outils informatiques
 - ▶ Les filières concernées pourraient être : énergies renouvelables, éco construction, rénovation énergétique, agricole-agroalimentaire, économie circulaire, tourisme, service à la personne
- 2 Développer l'animation économique du territoire et renforcer son attractivité**
 - ▶ Développer des partenariats
 - ▶ Soutenir les actions d'animation économiques
 - ▶ Communiquer autour du territoire et de ses filières phares
- 3 Préserver et mettre en valeur le patrimoine naturel, agricole et les paysages**
 - ▶ Mettre en valeur une trame verte et bleue
 - ▶ Préserver la biodiversité
 - ▶ Conforter et valoriser le bocage via des plans de gestion
 - ▶ Favoriser les pratiques agricoles économes en énergie et/ou en préservant le patrimoine naturel et les paysages
- 4 Améliorer les modes de vie dans un souci de préservation de l'environnement en agissant sur la mobilité, les déchets, l'habitat et l'énergie/climat**
 - ▶ Études, actions de communication, prestations de conseil et de travaux, actions de sensibilisation auprès du grand public
 - ▶ 4 thématiques sont retenues : mobilité durable, gestion des déchets, urbanisme et habitat durable et énergies climat
- 5 Développer l'offre culturelle et de loisirs et favoriser son accès pour tous**
 - ▶ Actions qui participent à la structuration du tissu associatif et culturel
 - ▶ Mettre en œuvre des actions éducatives, des projets culturels, artistiques et de loisirs
 - ▶ Valoriser le patrimoine
 - ▶ Mener des études et des opérations favorisant l'aménagement culturel du territoire

6 Structurer l'offre touristique

- ▶ Actions de développement des filières touristiques identifiées
- ▶ Structurer et inciter à améliorer l'offre des prestataires
- ▶ Communiquer sur le territoire et sur son offre touristique
- ▶ Professionnaliser les points d'accueil touristique
- ▶ Améliorer l'accessibilité des sites touristiques

7 Favoriser l'accès à la formation et l'apprentissage

- ▶ Développer l'offre et la demande d'apprentissage
- ▶ Faciliter l'accès à l'apprentissage et à la formation (ex : schéma des établissements scolaires...)
- ▶ Favoriser la communication sur l'orientation professionnelle...

8 Accompagner les demandeurs d'emplois et les entreprises

- ▶ Organiser une GTPEC
- ▶ Améliorer la coordination des offres et des demandes d'emplois du territoire
- ▶ Animer un observatoire de l'emploi à l'échelle du GAL

■ COOPÉRATION

1 Thèmes retenus :

- ▶ Tourisme, culture, la filière agricole-agroalimentaire, la transition énergétique, la jeunesse et l'emploi, la filière bois, l'économie circulaire, la gestion des déchets

2 Étudier les projets possibles à partir des liens existants dans le cadre des jumelages



■ STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

Un programme décliné en 12 fiches actions

1 Promouvoir les atouts économiques du territoire

- Actions de communication et de prospection économique (mission de définition d'une stratégie de communication, établir une marque de territoire, établissement d'un plan de communication...)

2 Conforter la création et transmission d'entreprises

- Organisation de salons ou expositions ou autres événements innovants, conception d'applications numériques, renforcement du fonctionnement de la plateforme de prêts d'honneur

3 Maintenir un guichet d'information pour l'emploi

- Afin d'orienter les demandeurs d'emplois et les salariés en évolution professionnelle, en relation avec l'agence Pôle Emploi de Châteaubriant, et l'ensemble des acteurs de l'emploi et de l'orientation

4 Faciliter la formation continue et compléter l'offre de formation initiale

- Encourager l'organisation de sessions de formations continues, et compléter l'offre de formation initiale sur le territoire
Aider les entreprises dans leurs plans de recrutement, et faciliter la reconversion professionnelle des salariés et des demandeurs d'emplois

5 Soutenir le tourisme en valorisant les sites patrimoniaux et renforçant les événementiels

- Accompagner la valorisation des sites patrimoniaux bâtis, naturels et des sites d'accueil d'événementiels)

6 Accompagner l'élaboration du SCOT sur l'environnement et la transition énergétique

- Contribuer à la réussite de la mise en œuvre du Schéma de Cohérence Territoriale sur les questions d'environnement, d'énergie et de transports

7 Sensibiliser les habitants sur les enjeux de la transition énergétique

- Mener des campagnes d'information et informer les habitants sur les dispositifs d'aides financières et fiscales existants
- Expérimenter et valoriser de nouvelles pratiques individuelles et collectives contribuant à la réduction et au tri des déchets ménagers, la maîtrise de l'énergie, la production d'énergies renouvelables, et la mobilité bas carbone

8 Approfondir la connaissance des bio ressources et leur valorisation

- Accompagner les missions d'animations et d'expertises
- Encourager l'intégration des projets de valorisation dans des filières structurées à l'échelle locale

9 Accompagner l'organisation en réseau des professions de santé

- Garantir à la population un service de proximité, notamment en favorisant le recours aux nouvelles technologies (télémédecine)

10 Développer la prévention santé et la promotion de l'offre santé

- Mettre en œuvre des campagnes de prévention santé.
- Créer un réseau de points info santé
- Promouvoir l'offre du Pôle de Santé du Pays de Châteaubriant

11 Soutenir les initiatives facilitant les services à la personne

- Soutenir les initiatives facilitant la mutualisation, l'articulation et le développement des actions en faveur des services à la personne

12 Accompagner les projets du quartier prioritaire de la Ville aux Roses à Châteaubriant

■ COOPÉRATION

1 Conforter le dialogue avec les territoires pour la réussite de projets communs

- Mener des projets communs qui apportent des bénéfices à chacun des territoires qui coopèrent et contribuent à la réussite de leurs plans de développement



■ STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

PRIORITE CIBLÉE : Le Pays d'Ancenis souhaite affirmer son identité entre les deux métropoles de Nantes et Angers, en développant et diversifiant son économie, en valorisant ses ressources et ses atouts, au service de l'ensemble de sa population, pour un territoire rayonnant et équilibré.

Un programme décliné en 6 fiches actions

1 Accompagner le développement de l'économie et des services

- ▶ Diagnostics préalables, études de faisabilité, études de marchés
- ▶ Actions d'animation, de communication, d'information
- ▶ Travaux de construction, de rénovation, achat de matériel et équipements

2 Organiser et développer l'offre touristique

- ▶ Diagnostics préalables, études de faisabilité, études de marchés
- ▶ Travaux de construction, de rénovation et équipements pour développer un Office de tourisme intercommunal « nouvelle génération »
- ▶ Travaux de construction, de rénovation et équipements : sites patrimoniaux du territoire, équipements pour le développement des activités de « pleine nature »
- ▶ Création ou amélioration de circuits touristiques valorisant le patrimoine local
- ▶ Développement de l'offre d'hébergement de proximité
- ▶ Actions d'animation, de communication, de promotion et de sensibilisation au patrimoine naturel et à sa protection

3 Coordonner et soutenir les dynamiques sociales, culturelles et sportives

- ▶ Études stratégiques, diagnostics préalables, études de faisabilité, études de marchés
- ▶ Actions d'animation, de communication et de constitution de réseaux d'acteurs
- ▶ Manifestations culturelles et sportives d'impact intercommunal
- ▶ Travaux et équipements visant à développer et moderniser l'offre et la qualité de l'offre culturelle, sportive et associative
- ▶ Actions pour le développement de l'offre en matière d'accueil de la Petite Enfance

4 Conforter et structurer l'offre de Santé

- ▶ Études stratégiques, diagnostics préalables, études de faisabilité, études de marchés, projets de santé
- ▶ Actions d'animation, de communication, de sensibilisation et de constitution de réseaux
- ▶ Travaux de construction, de rénovation et équipements visant à conforter et moderniser l'offre de soins de proximité

5 Développer les mobilités

- ▶ Études, diagnostics préalables, schémas des mobilités, plans de déplacements
- ▶ Expérimentation de solutions de mobilités alternatives au recours aux véhicules individuels et/ou utilisant les énergies fossiles
- ▶ Actions de sensibilisation, d'animation et de communication pour la promotion des transports alternatifs au véhicule individuel, auprès de tous les publics
- ▶ Travaux de construction, de rénovation et d'équipements pour le développement des mobilités douces et des projets multimodaux

6 Préserver l'environnement et Valoriser les ressources énergétiques

- ▶ Études stratégiques, diagnostics préalables, audits, études de faisabilité, études de potentiels énergétiques
- ▶ Actions de sensibilisation, d'animation, d'information et de communication pour la promotion de la sobriété et efficacité énergétique auprès de tous les publics
- ▶ Actions issues du Plan Climat Air Energie Territorial en cours de réalisation
- ▶ Travaux de rénovation thermique dans l'habitat et les bâtiments publics
- ▶ Travaux de construction, de rénovation et d'équipement permettant l'expérimentation de filières énergétiques nouvelles sur le territoire

■ COOPÉRATION

- ▶ Les actions de coopération pourront répondre à différents enjeux identifiés dans le diagnostic du territoire. Elles pourront porter sur tout type de coopération utile pour le territoire (transnationale, interrégionale ou locale). Elles apporteront une plus-value aux actions engagées et favoriseront le développement de liens de travail durables avec les territoires voisins.



■ STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

PRIORITE CIBLÉE : « Mieux vivre dans un territoire en développement » : accompagner le développement démographique et économique du territoire, dans l'optique d'un meilleur équilibre territorial et d'une préservation de l'environnement.

Un programme décliné en 7 fiches actions

1 Améliorer l'accès à la mobilité pour tous et l'intermodalité

- ▶ Schéma directeur modes doux à l'échelle du Pays
- ▶ Plateforme mobilité
- ▶ Construction, équipements des sites pour favoriser l'intermodalité

2 Préserver et valoriser le patrimoine écologique et naturel

- ▶ Reconquête d'espaces agricoles et naturels en friche
- ▶ Restauration de réservoirs de biodiversité
- ▶ Actions de sensibilisation à destination des élus, agriculteurs, etc.

3 Réduire la consommation d'énergie, augmenter la production d'énergie renouvelable

- ▶ Préfiguration et création d'une plate-forme de rénovation énergétique
- ▶ Structuration de la filière bois énergie locale
- ▶ Soutien à l'organisation de formations des professionnels (rénovation énergétique des bâtiments, gestion des haies)

4 Conforter les centralités pour améliorer l'accès aux services et activités de proximité

- ▶ Organisation d'un marché hebdomadaire
- ▶ Opérations de valorisation et de développement des réseaux de commerces de proximité (annuaire, événements, foires...)
- ▶ Construction de locaux d'accueil pour l'installation de nouveaux commerces en centre-ville ou centre bourg
- ▶ Aménagements visant faciliter l'accès des centres-villes en modes doux
- ▶ Opération d'embellissement de centre-bourg

5 Adapter l'offre de services aux besoins de la population (logement, santé, animation de la cité)

- ▶ Création d'une offre de service à destination des familles (mutualisation du personnel et des équipements, maillage du territoire...)
- ▶ Projets alternatifs d'accueil de jeunes enfants (horaires atypiques)
- ▶ Création de solutions d'hébergement pour les saisonniers, les stagiaires.

- ▶ Réalisation de résidences de petits logements locatifs disposant de salles de rencontre et d'un service de conciergerie
- ▶ Étude sur les besoins et les moyens à déployer pour le maintien de services de santé

6 Mettre en valeur le patrimoine (bâti, matériel, immatériel) et développer l'offre culturelle par la mise en réseau des acteurs

- ▶ Festivals itinérants, résidences d'artistes
- ▶ Création d'une offre culturelle globale
- ▶ Travaux de restauration du patrimoine culturel
- ▶ Valorisation et transmission des savoirs d'ordre patrimonial (ex : usages et métiers traditionnels liés à l'eau : saliculture...)

7 Développer l'offre touristique globale à l'échelle du Pays de Retz

- ▶ Structuration et coordination des professionnels du tourisme (étude, acquisition de logiciels, labellisation...)
- ▶ Création de produits touristiques intégrés et/ou itinérants
- ▶ Actions de promotion du territoire, valorisation des produits locaux
- ▶ Structuration de professionnels développant des circuits courts

■ COOPÉRATION

1 Réaliser des transferts de connaissance, de bonnes pratiques et d'innovation entre le Pays de Retz et les autres partenaires

- ▶ Étude, animation, communication, conception de support
- ▶ Réunion de préparation pour identifier des partenaires et un projet
- ▶ Échanges, colloque/séminaire

GAL PAYS DE PONTCHÂTEAU SAINT-GILDAS-DES-BOIS

FICHE D'IDENTITÉ DU TERRITOIRE ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■

- **État membre :** France
- **Région :** Pays de la Loire
- **Structure porteuse :** Communauté de communes du Pays de Pontchâteau-Saint-Gildas-des-Bois
- **Date signature de la convention :** 15/09/2016
- **Dotation LEADER :** 703 000 €
- **Nombre de communes :** 9
- **Nombre d'habitants :** 33 734 (données INSEE 2013)
- **Caractéristiques du territoire**

Croissance démographique soutenue
Sous influence économique du bassin de Saint-Nazaire
1/3 habitants basés sur Pont-Château
Tissu associatif dense et varié



CONTACTS

COORDONNÉES DU GAL

Adresse :
2 rue des Châtaigniers
44160 PONTCHATEAU

Tel : 02 40 45 07 94

Internet :
[http://www.cc-paysdepontchateau.fr/
listes/leader-en-pays-de-pont-chateau-st-
gildas-des-bois/](http://www.cc-paysdepontchateau.fr/listes/leader-en-pays-de-pont-chateau-st-gildas-des-bois/)

ANIMATION

Contact :
Sophie FEYRY

Mail : sfeiry@cc-paysdepontchateau.fr

Tel : 02 40 45 07 94



■ STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

PRIORITE CIBLÉE : Le développement durable et l'exemplarité se situent au cœur de la stratégie de développement local. Elles s'articulent autour de 2 objectifs principaux complémentaires : renforcer l'accès aux services et à l'emploi en s'interrogeant sur l'efficacité des services existants et en favorisant la création d'emploi local et le second à faire de l'environnement un facteur de développement et d'épanouissement territorial.

Un programme décliné en 3 fiches actions

1 Renforcer l'accès aux services et à l'emploi en veillant au respect de l'environnement

- ▶ Par l'amélioration de la qualité de vie des habitants :
 - en encourageant les actions liées aux déplacements et à la mobilité,
 - en déployant les TIC et leurs usages
 - en travaillant sur la coordination et la collaboration des services de santé du territoire
- ▶ En soutenant les projets des entreprises innovantes
- ▶ En accompagnant les nouveaux services ou nouvelles activités
- ▶ En promouvant l'identification et l'attractivité du territoire
- ▶ Par la montée en compétence des acteurs du territoire
- ▶ En développement des partenariats multisectoriels, des collaborations et un réseautage entre les acteurs d'une même filière

2 Favoriser les pratiques éco-responsables

- ▶ Par l'évaluation des filières de l'économie circulaire et du réemploi : valorisation des déchets, circuits courts...
- ▶ En encourageant la mise en place de nouvelles filières/activités de valorisation : investissement, équipements, fonctionnement...
- ▶ En identifiant les ressources mal ou sous-exploitées valorisables dans un projet global : bois/énergie, résidus...

3 Réduire les consommations énergétiques (publiques, privées)

- ▶ Encourager la mobilisation des professionnels dans des démarches collectives en lien avec les organisations professionnelles.
- ▶ Favoriser le développement d'équipements « propres » à vocation intercommunale.
- ▶ Encourager de nouvelles pratiques comportementales permettant des économies d'énergie

■ COOPÉRATION

- ▶ Échanger les bonnes pratiques et apprendre des territoires expérimentés aux problématiques similaires
- ▶ Acquérir et développer de nouvelles compétences/connaissances
- ▶ Promouvoir la culture de la coopération et de la collaboration entre acteurs et territoires



■ STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

PRIORITE CIBLÉE : Accompagner les acteurs publics et privés à la réalisation de projets innovants et partenariaux pour la transition énergétique, la préservation de l'environnement et de la biodiversité, la valorisation du patrimoine culturel et des paysages, l'offre de services publics organisés sur le territoire et le développement des usages numériques.

Un programme décliné en 12 fiches actions

- 1 Accompagner la rénovation énergétique du patrimoine public**
 - Soutenir la réduction de la consommation énergétique et des gaz à effet de serre, à travers l'évolution du bâti
- 2 Développer le plan climat énergie territorial et ses déclinaisons opérationnelles y compris en matière de prévention des déchets**
 - Accompagner l'implication collective des acteurs pour soutenir la réduction de la consommation énergétique et des GES, maîtriser la consommation d'espace et améliorer la gestion et la valorisation des déchets, les prévenir à la source
- 3 Organiser et promouvoir les pratiques de mobilités durables, dont modes actifs**
 - Développer les mobilités alternatives et diffuses
- 4 Développer et maintenir la trame verte et bleue sur les zones non protégées**
 - Préserver, développer et valoriser les zones de biodiversité non protégées et la trame bleue, et développer la trame paysagère dans le tissu urbain
- 5 Accompagner le développement d'une offre touristique structurée à l'échelle du territoire, de qualité accessible à tous**
 - Développer le tourisme : création, développement ou amélioration d'équipements touristiques, de nouveaux programmes d'animation, d'offres touristiques (hébergement, sites de visites, tourisme vert...)
- 6 Accompagner la diversification de l'économie agricole**
 - Valoriser l'agriculture auprès des publics (touristiques et autres) : agritourisme, œnotourisme, accueil pédagogique
- 7 Préserver et valoriser le patrimoine culturel et les paysages**
 - Développer la connaissance sur le patrimoine culturel rural, le préserver et le valoriser auprès des habitants et des visiteurs (label « Pays d'art et d'histoire »)
 - Préserver, voire recréer des dynamiques paysagères de qualité pour valoriser les paysages agri-naturels et urbains

8 Développer l'offre d'accueil des entreprises en lien avec les usages numériques

- Développer une offre foncière et immobilière des espaces dédiés à l'activité économique : création / développement d'espaces d'accueil et de travail, de type incubateurs, maisons de l'économie, ateliers relais, espaces partagés de travail, tiers lieux, usages du numérique à destination des entreprises

9 Accompagner le développement des entreprises innovantes pour le territoire

- Soutenir les projets de création et de développement d'entreprises innovantes s'appuyant sur les ressources du territoire et contribuant au développement économique, social et environnemental dans des filières porteuses localement

10 Renforcer, diversifier et spécialiser l'offre de formation, information et sensibilisation des actifs du territoire

- Développer l'offre de formation, notamment en lien avec les technologies innovantes, la transition énergétique et les nouvelles filières pour le territoire

11 Accompagner l'implantation et le maintien des services publics et du dernier commerce de proximité, à destination des habitants et actifs du territoire

- Accompagner l'implantation des services à destination de la population (enfance/jeunesse, santé, maintien à domicile, culture, sports et loisirs) et des services aux entreprises industrielles et artisanales
- Soutenir les initiatives pour développer ou maintenir le dernier commerce de centre bourg

12 Développer les usages du numérique à destination des habitants et des visiteurs

- Développer les usages du numérique à destination des administrés : accessibilité numérique des services pour les usagers ; services facilitant l'accès au numérique

■ COOPÉRATION

- Soutenir les initiatives des acteurs du territoire pour coopérer avec des territoires ruraux LEADER, notamment en matière d'œnotourisme, de services à la population et de multi modalité



■ STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

PRIORITE CIBLÉE : Le Saumurois a axé sa stratégie sur le soutien aux filières de développement spécifiques au territoire, sur la monter en compétences et en créativité des entreprises tout en jouant sur la complémentarité ville-campagne reflet d'un art de vivre Saumurois.

Un programme décliné en 7 fiches actions

- 1 Développer l'e-tourisme et les offres démarquantes**
 - Travaux ou équipements : réhabilitation petits patrimoines ; étude de faisabilité, équipements ou travaux d'adaptation pour l'accès du touriste en milieu troglodytique, mise en public numérique ou téléphonie des sites touristiques ; équipements des itinéraires équestres ou vélo
 - Ingénierie: schéma de structuration, programmes, étude de faisabilité, expertise ; produits, communications, évènements dans le cadre de démarche collective
- 2 Améliorer la performance énergétique des bâtiments publics**
 - Travaux d'amélioration de la performance énergétique globale d'un bâtiment public existant
 - Travaux utilisant des matériaux biosourcés
- 3 Organiser des modes de déplacements plus économes**
 - Types d'actions pouvant être aidées : Plans de déplacements interentreprises, inter-collectivités, Ingénierie, étude de faisabilité, Schémas des mobilités, plans globaux de déplacements, liaisons douces , Aménagement des haltes ferroviaires et/ou routières intermodales
- 4 Soutenir l'adaptation des entreprises dans les domaines numériques et énergétiques**
 - Formalisation des besoins et des faisabilités : diagnostic, ingénierie, étude de faisabilité, schéma de structuration
 - Accompagnement et mobilisation : communication, échanges de pratiques, animation, expertise
 - Expérimentation : technique, sensibilisation, information, démarche collective
- 5 Fluidifier l'accès à la santé : patients, praticiens et services nouveaux**
 - Appui aux réseaux de santé : coordination des acteurs, animation, actions collectives d'information/sensibilisation, outils en commun
 - Développement des usages numériques, e-santé, téléphonie et actions communes entre praticiens

6 Conquérir les espaces des bourgs et des villes

- études préalables à la reconquête de friches et à la reconversion de sites bâtis, de friches industrielles polluantes
- Concours d'idées d'urbanisme opérationnel
- étude de définition pour l'activité commerciale de centre-ville
- étude de stratégies foncières
- Projets d'urbanisme participatif

7 Dynamiser l'activité agricole et végétale

- Formalisation des besoins et des faisabilités : diagnostic, étude de faisabilité, observatoire, schéma de structuration
- Accompagnement et mobilisation : communication, échanges de pratiques, animation, expertise
- Expérimentation : technique, information/sensibilisation, démarche collective
- Petit investissement : en faveur de technique répondant à la transition énergétique et/ou environnementale

■ COOPÉRATION

- 1 La fiche porte sur toute coopération transnationale, interrégionale ou locale utile pour le territoire, sans limite de thématique. Les coopérations répondant aux filières spécifiques du territoire notées dans la stratégie seront notamment bienvenues, sans pour autant que ne soit inscrit de caractère limitatif au souhait de coopération.**

■ STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

PRIORITE CIBLÉE : Les financements européens FEADER, dans le cadre de LEADER, ont été ciblés sur trois grands axes thématiques, afin d'amener le territoire du Pays de Loire en Layon vers :

- plus de performance énergétique et environnementale,
- plus de performance de l'économie locale,
- et de manière transversale, un territoire performant dans son organisation.

Un programme décliné en 4 fiches actions

1 Élaborer et mettre en œuvre un Plan Climat Energie Territorial

- Mise en place d'une mission Energie Climat, définition des objectifs court, moyen et long terme, diagnostic initial, animation d'ateliers thématiques, définition d'un programme d'actions, suivi et évaluation
- Développement des mobilités et transport durables

2 Préserver et valoriser les richesses écologiques du territoire

- Assurer la déclinaison opérationnelle et le respect de la Trame Verte et Bleue
- Préciser en local et de façon partagée les réservoirs et corridors écologiques, dans le cadre de démarches inter-communales
- Création de circuits touristiques valorisant les sites écologiques et paysages remarquables : itinéraires vélo, pédestres, équestres, commercialisation de séjour à thème

3 Agir pour une économie locale et durables

- Encourager le développement de filières locales
- Faciliter l'appropriation des enjeux énergétiques par les entreprises et les inciter à la transition énergétique
- Encourager les projets de coopération inter-entreprises ayant pour objectifs la mutualisation de services, de développement d'activités nouvelles ou existantes
- Créer une dynamique locale entre acteurs de l'économie et acteurs de l'emploi au service des actifs et chefs d'entreprises du territoire
- Développer une mission d'animation territoriale

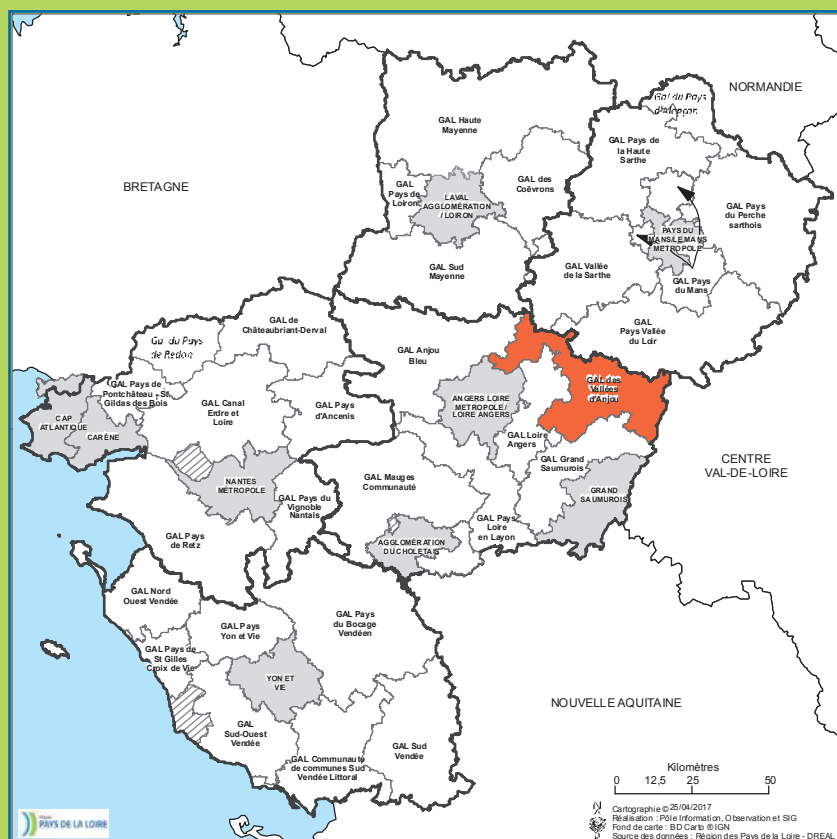
4 Soutenir les études stratégiques territoriales

- Étude de diagnostic territorial
- Actions d'information et de sensibilisation des acteurs du développement local : conférence, temps d'échanges
- Études de faisabilité juridiques et financières

■ COOPÉRATION

1 Idée au projet : aide à la préparation et à la définition du projet dans le cadre d'une coopération transnationale

2 Mise en place d'un réseau d'échanges et de partenariat en lien avec la stratégie du territoire se concrétisant par la mise en œuvre d'actions communes dans le cadre de coopération interterritoriale et/ou transnationale notamment sur la thématique touristique



■ STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

PRIORITE CIBLÉE : L'arrivée de jeunes ménages urbains et le vieillissement de la population sont deux facteurs à prendre en compte dans la programmation des équipements et des services.

L'objectif est donc de poursuivre et encadrer la croissance démographique, en répondant aux nouveaux besoins de la population tout en luttant contre le changement climatique.

Un programme décliné en 6 fiches actions

1 Amélioration de la performance énergétique des bâtiments communaux et intercommunaux

- ▶ Études relatives au développement des économies d'énergie et des énergies renouvelables
- ▶ Travaux d'équipements dans les bâtiments communaux et intercommunaux permettant des économies d'énergie et utilisant les énergies renouvelables

2 Élaboration d'un Plan Climat Energie Territorial à l'échelle du Pays des Vallées d'Anjou

- ▶ Études relatives aux sources de gaz à effet de serre, à la consommation énergétique des bâtiments et équipements publics du territoire
- ▶ Mission de conseil en énergie partagée
- ▶ Actions de sensibilisation des collectivités, des acteurs locaux et des habitants sur les enjeux en matière d'efficacité énergétique et de réduction des émissions de gaz à effet de serre
- ▶ Actions de promotion/communication en faveur des économies d'énergie et des énergies renouvelables
- ▶ Actions de promotion et de communication sur les déplacements doux

3 Développement des modes de déplacements doux

- ▶ Études sur l'organisation des déplacements sur le territoire
- ▶ Création d'itinéraires cyclables et piétons sécurisés
- ▶ Actions en faveur de l'intermodalité : optimisation de l'usage des transports en commun et développement des connexions des gares vers l'intérieur du territoire

4 Adaptation des équipements et des services aux évolutions démographiques

- ▶ Programmer des équipements pour prendre en compte les besoins liés aux évolutions démographiques (arrivées de jeunes ménages urbains, hausse des 0-15 ans, vieillissement de la population)
- ▶ Maintenir des services aux personnes (offre de soins, services d'accompagnement des personnes âgées...)
- ▶ Favoriser l'accès du jeune public à la culture (cinéma, arts visuels) et aux usages numériques...

5 Développement des circuits courts de distribution alimentaire

- ▶ Développement et mise en valeur des produits locaux dans les commerces
- ▶ Sensibilisation de la population à la consommation de produits locaux
- ▶ Introduction des produits locaux dans la restauration collective
- ▶ Structuration de l'approvisionnement

6 Restauration et valorisation du patrimoine vernaculaire lié à l'eau

- ▶ Valoriser les sites de qualité et encourager leur professionnalisation
- ▶ Participer à la promotion du territoire

■ COOPÉRATION

1 Lors de la précédente programmation 2007-2013, le Pays des Vallées d'Anjou a coopéré avec le Pays Vallées du Loir (72) et le Pays Loire Nature (37) sur la thématique de la valorisation touristique des déplacements doux, plus particulièrement le vélo. Cette action pourrait se prolonger au travers le développement d'offres de services touristiques en lien avec les déplacements doux

2 D'autres pistes de coopération sont explorées, notamment autour des circuits courts alimentaires

Anjou bleu
Pays Segréen

■ STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

PRIORITE CIBLÉE : Au regard de la stratégie locale de développement, les élus et acteurs locaux souhaitent faire de leurs richesses territoriales un levier de développement :

- En confortant et en maintenant l'équilibre territorial, en renforçant le lien social et culturel générateur d'un bien vivre ensemble et d'un ancrage territorial fort pour les populations.
- En favorisant l'implication des habitants et notamment des jeunes pour faciliter l'enracinement de la population et constituer une des conditions de la durabilité du développement.

Un programme décliné en 6 fiches actions

1 Favoriser le consommateur local

- Accompagner les acteurs économiques du territoire dans des démarches collectives et innovantes de commercialisation, de communication et d'animation
- Renforcer les liens entre les habitants et les entreprises du territoire
- Accompagner le développement des circuits alimentaires de proximité (démarches collectives, approvisionnement local des habitants, des commerçants et de la restauration collective...)
- Sensibiliser les habitants aux notions de consommation locale

2 Préserver et valoriser l'omniprésence de l'eau sur le territoire

- Diagnostics, études, maîtrises d'œuvre
- Mise en place de services liés aux loisirs et au tourisme
- Actions de préservation de la qualité de l'eau
- Mise en place de projets de communication et d'animations/événementiels (randonnées nature, découvertes pédagogiques, manifestations...) autour des cours d'eau et des zones humides

3 Valoriser le patrimoine minier du Pays

- Mettre en valeur le patrimoine matériel et immatériel issu de l'extraction souterraine du Pays
- Soutenir les projets culturels, touristiques ou économiques en lien avec ce patrimoine

4 Favoriser la découverte des richesses du Pays par l'itinérance

- Disposer à l'échelle du Pays d'un réseau de voies vertes connectées avec les territoires limitrophes
- Proposer des itinéraires de découvertes et des déclinaisons locales à pied, en vélo, à cheval, en voiture
- Fédérer et inscrire les acteurs du territoire autour de cette démarche (accueil vélo, accueil cheval...)
- Interprétation autour des itinéraires de découverte (points de vue, informations sur les paysages...)

5 Sensibiliser, connaissance et éducation aux patrimoines

- Transmettre de façon vivante les patrimoines en s'appuyant sur l'offre culturelle et sportive
- Favoriser la sensibilisation aux patrimoines par l'éducation
- Encourager les actions de sensibilisation et de réservation par des démarches collectives innovantes

6 Préserver l'environnement à travers des projets collectifs

- Produire de l'énergie en s'appuyant sur les ressources locales
- Développer la filière local bois-énergie
- Sensibiliser les acteurs locaux à la transition énergétique
- Inciter les acteurs publics du territoire à être exemplaire sur la question de la transition énergétique (efficacité énergétique, installation chaudières bois...) et de la préservation de l'environnement
- Soutenir les initiatives et expérimentations collectives favorisant la préservation de l'environnement (réduction de la dépendance énergétique et développement de l'éco-mobilité et des transports alternatifs à la voiture)

■ COOPÉRATION

1 Communication et événements favorisant la mise en réseau des acteurs

2 Echanges d'expériences et transfert de savoir-faire entre territoires

3 Création d'outils de communication permettant la valorisation des atouts du territoire

FICHE D'IDENTITÉ DU TERRITOIRE

- ## ► Caractéristiques du territoire

L'ex Communauté de communes Vallée-Loire-Authion, devenue au 1^{er} janvier 2016, commune nouvelle Loire-Authion intégrera la Communauté urbaine Angers Loire Métropole le 1^{er} janvier 2018.



■ STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

PRIORITE CIBLÉE : Soutenir l'économie locale et non délocalisable.

Un programme décliné en 5 fiches actions

- 1 Soutenir la reprise et la transmission d'entreprises**
 - Consolider l'offre de proximité artisanale et commerciale
 - Conforter les centralités des centres bourgs
 - Préserver les savoirs faire locaux
 - Animer le territoire avec les acteurs sur la transmission en agriculture et aider à la mise en œuvre d'un plan d'action territorialisé
- 2 Développer des services communs et mutualisés pour les entreprises**
- 3 Renforcer l'offre touristique**
 - Mise en réseau des acteurs
 - Professionnaliser les acteurs du tourisme privés et publics (formation et sensibilisation)
 - Rendre plus lisible l'offre touristique pour les prestataires touristiques du territoire
 - Soutenir l'émergence d'un produit phare partagé par les acteurs, qui pourrait associer paysages (Loire et végétal), activités de randonnée (vélo, pédestre, équestre, nautique), culture, patrimoine et économie (artisanat d'art)
- 4 Développer les circuits de proximité en agriculture, artisanat, commerce et services**
 - Réalisation des schémas de développement de circuits alimentaires de proximité
 - Aider à la mise en œuvre de plans d'actions pour le développement des circuits de proximité
 - Aider à la structuration de l'offre et de la demande de produits locaux dans la restauration collective
 - Aider à la mise en relation collectivités et entreprises...
- 5 Améliorer la performance énergétique du territoire**
 - Réaliser des audits et études thermiques
 - Réduire la consommation énergétique des bâtiments publics (eau, chauffage...)
 - Améliorer l'isolation des bâtiments
 - Proposer des solutions innovantes

■ COOPÉRATION

- 1 Deux grandes thématiques retenues pour la coopération, qu'elle soit nationale ou internationale**
 - Le tourisme autour de la Loire et les grands fleuves, la randonnée sous toutes ses formes, l'œnotourisme
 - Les problématiques périurbaines : soutien à l'économie de proximité, développement des circuits courts, mobilité et déplacements, réduction de la consommation foncière

GAL MAUGES COMMUNAUTÉ

FICHE D'IDENTITÉ DU TERRITOIRE ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■

- **État membre** : France
- **Région** : Pays de la Loire
- **Structure porteuse** : Agglomération Mauges Communauté
- **Date signature de la convention** : 11/12/2015
- **Dotation LEADER** : 2 787 000 €
- **Nombre de communes** : 6
- **Nombre d'habitants** : 118 000 habitants (données INSEE 2011)

► Caractéristiques du territoire

Mauges Communauté est un pays de bocage et d'élevage. La Loire délimite physiquement la frontière Nord du territoire et constitue un réservoir de biodiversité exceptionnel. Mauges Communauté est un territoire rural dynamique en pleine expansion. Bassin d'emploi majeur de la Région, il se caractérise par un réseau dense de PME et PMI dont certaines

ont une dimension nationale voire internationale. Autrefois spécialisée dans l'industrie de la chaussure et de la confection, l'économie des Mauges est aujourd'hui plus diversifiée. On dénombre près de 3 500 entreprises pour 44 000 emplois sur le territoire de Mauges Communauté.



CONTACTS

COORDONNÉES DU GAL

Adresse :

Rue Robert Schuman - La Loge - Beaupréau
49600 BEAUPRÉAU en MAUGES

Tel : 02 41 71 77 10

Internet :

<http://www.maugescommunaute.fr/>

ANIMATION

Contact :

Clara GIRARDEAU

Mail : c-girardeau@maugescommunaute.fr

Tel : 02 41 71 77 10



■ STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

PRIORITE CIBLÉE : L'attractivité du territoire : un atout à concrétiser et à pérenniser » décliné en 4 axes de développement :

- **Axe 1 :** Conforter la compétitivité économique en prenant appui sur le territoire, son environnement et ses ressources
- **Axe 2 :** Assurer des conditions de vie et d'attractivité favorables aux habitants à travers une offre de soins de qualité
- **Axe 3 :** Faire du Pays des Mauges un territoire exemplaire en matière de transition énergétique et environnementale pour le rendre plus attractif
- **Axe 4 :** Se structurer, travailler ensemble, communiquer, s'engager pour permettre au Pays d'être en capacité de se développer et d'être attractif.

Un programme décliné en 8 fiches actions

- 1 Développer une économie présentielle modernisée et de qualité sur le territoire**
 - S'inscrire dans la troisième révolution industrielle et agricole (TRIA)
 - Développer les filières émergentes en lien avec l'agriculture, les activités commerciales et de services, l'activité touristique
 - Fédérer, organiser et animer les acteurs et les actions touristiques
 - Valoriser les démarches de qualité, voire de labellisation...
- 2 Encourager le développement des TIC dans tous les secteurs**
 - Animation, création de nouveaux services, acquisition de support numérique
 - Développer les systèmes d'information mutualisés
- 3 Développer une dynamique locale de santé (curative et préventive) à l'échelle du Pays**
 - Création de maison de santé pluridisciplinaire
 - Animation des contrats locaux de santé
 - Création de nouveaux services mutualisés et de nouveaux outils (télémédecine...)
 - Action de prévention, sensibilisation, organisation d'événements
- 4 Sensibiliser au changement climatique pour s'adapter**
 - Mission de recherche et d'expérimentation, action de sensibilisation, organisation d'événements, voyages d'étude

5 Affirmer la transition énergétique comme un axe de développement de notre territoire

- Accompagner et soutenir les porteurs de projets dans leur action en faveur des économies d'énergies, les énergies renouvelables et à la gestion durable de l'espace
- Rénovation énergétique du patrimoine communal et intercommunal
- Mettre en place des Conseils en énergie partagée
- Poursuite du développement de la filière bois énergie

6 Promouvoir le transport durable

- Soutien des acteurs dans leurs démarches de modes de transport plus économes
- Création de service transport durable (covoiturage, schéma modes doux, plateforme de mobilité)
- Soutien des services TIC favorisant le développement de la mobilité et de la non mobilité
- Soutien à la mise en place de plans de déplacements entreprises

7 Développer la sensibilisation sur les enjeux liés aux corridors écologiques (trames vertes et bleues)

- Conseils et accompagnements des collectivités dans leurs projets d'urbanisme et d'aménagement
- Travaux, études, mise en public
- Animation valorisant le patrimoine naturel

8 Soutenir les études stratégiques et prospectives du territoire

■ COOPÉRATION

- 1 Idée au projet : aide à la préparation et à la définition du projet dans le cadre d'une coopération transnationale**
- 2 Mise en place d'un réseau d'échange et de partenariat en lien avec la stratégie du territoire**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
COEVrons

■ STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

PRIORITE CIBLÉE : Agir pour le développement économique, la cohésion sociale et territoriale dans les Coëvrans.

Un programme décliné en 6 fiches actions

1 Optimiser les conditions d'accueil des entreprises dans les Coëvrans

- ▶ Promotion et animation du territoire
- ▶ Développement du numérique et de ses usages
- ▶ Accompagnement des entreprises locales

2 Développer les activités économiques liées au tourisme

- ▶ Organisation, professionnalisation et promotion de l'offre touristique du territoire des Coëvrans
- ▶ Promotion et restauration du patrimoine coëvrannais

3 Soutenir le développement des activités commerciales et de service de proximité

- ▶ Soutien de la dynamique commerciale et de services des Coëvrans
- ▶ Revitalisation des pôles secondaires et centres-bourgs des Coëvrans
- ▶ Valorisation des productions locales (de l'échelle communautaire à l'échelle régionale des Pays de la Loire)

4 Favoriser l'accès à la culture sur l'ensemble des Coëvrans

- ▶ Soutien au développement de l'enseignement artistique (musique, danse, théâtre...)
- ▶ Le développement de la culture numérique, des médias et des usages numériques
- ▶ Animation culturelle du territoire

5 Favoriser la gestion performante des énergies sur le territoire

- ▶ Études, animations et investissements liés à l'émergence et au développement de projets énergétiques capitalisant sur les ressources naturelles
- ▶ Développement d'actions à destination du grand public, des scolaires, des entreprises, des chambres consulaires, des associations et/ou collectivités sur la maîtrise de l'énergie et le développement durable
- ▶ Valorisation du bocage et des haies bocagères
- ▶ Valorisation des déchets et tri sélectif

6 Encourager l'accessibilité aux services et une mobilité durable

- ▶ Soutien (Animation, sensibilisation, conseils, études, investissements) aux formes innovantes et expérimentales en matière de mobilité
- ▶ Organisation et mise en place d'actions d'information, de sensibilisation
- ▶ Amélioration de la connaissance des besoins en matière de mobilité selon les publics

- ▶ Soutien (études, conseils, investissements) au développement d'infrastructures douces

■ COOPÉRATION

- ▶ Favoriser le développement de nouvelles actions à une échelle plus large notamment dans les domaines suivants :
 - Numérique
 - Filière bois et énergie
 - Tourisme
 - Mobilités
 - Revitalisation des centre-bourgs
- ▶ Mise en œuvre d'actions en partenariat avec d'autres territoires
- ▶ Sensibilisation, échanges, rencontres, voyage d'études



■ STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

PRIORITE CIBLÉE : Maintenir l'équilibre et la qualité de vie d'un territoire à l'urbanité rurale affirmée.

Les acteurs du Pays de Loiron ont développé une nouvelle approche du développement sur le territoire, davantage concertée, afin d'agir aux bonnes échelles et en impliquant les parties prenantes les plus pertinentes pour atteindre les objectifs fixés dans la stratégie globale.

Un programme décliné en 3 fiches actions

- 1 Améliorer les performances thermiques des bâtiments**
 - ▶ Inciter à réaliser les travaux de rénovation thermique des bâtiments publics, en aidant à la réalisation d'études et/ou de diagnostics, à l'obtention de conseils afin d'améliorer le bilan énergétique des bâtiments
- 2 Soutien aux commerces de proximité**
 - ▶ En appuyant la création ou la réhabilitation de locaux d'accueil des commerces de proximité en centre-bourg.
 - ▶ En participant au maintien du dernier commerce d'une activité d'une commune
- 3 Adapter les services aux besoins des familles**
 - ▶ En créant de nouveaux équipements pour les services aux familles
 - ▶ En rénovant/adaptant les équipements de services aux familles existants

■ COOPÉRATION

- ▶ Transferts de connaissance/de bonnes pratiques/d'innovation entre le Pays de Loiron et un/des autre(s) partenaire(s) en lien avec le fil conducteur et les enjeux de développement que doivent affronter les acteurs du pays de Loiron



■ STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

PRIORITE CIBLÉE : Stratégie intégrée qui entend activer les différents leviers qui fondent l'attractivité d'un territoire rural, en s'appuyant sur les spécificités du territoire pour les convertir en atouts en termes de développement économique, pour construire un cadre de vie de qualité à travers la valorisation de nos ressources et le développement du potentiel d'énergies renouvelables, pour adapter les services et fixer, attirer de jeunes familles.

Un programme décliné en 9 fiches actions

- 1 Relever le défi de l'emploi, arrimer la formation aux besoins de l'entreprise**
 - ▶ Développer les liens entre jeunes et entreprises, sensibiliser les jeunes aux métiers du territoire
 - ▶ Accompagner les petites entreprises en matière de GRH, GPEC
 - ▶ Accompagner des actions de formation sur des filières émergentes, sur des métiers en tension, en renforcement de l'offre disponible localement...
- 2 Un challenge, faire connaître les atouts du territoire**
 - ▶ Différents leviers pour développer l'attractivité : l'identité, le tourisme, la culture
 - ▶ Études, mise en réseau, actions d'information/sensibilisation, organisations d'événements touristiques, actions de promotion des atouts du territoire
- 3 Accompagner les élans vers l'innovation et se saisir du numérique**
 - ▶ Soutenir les initiatives économiques innovantes
 - ▶ Promouvoir de nouvelles formes de travail et d'entrepreneuriat
 - ▶ Promouvoir l'économie circulaire, rompre les frontières entre les filières
 - ▶ Permettre l'accès au Très Haut Débit sur le territoire et sensibiliser les acteurs locaux sur les usages du numérique
- 4 Accompagner les mutations de l'artisanat et du commerce et la revitalisation des centres bourgs**
 - ▶ Soutenir l'artisanat local : mise en réseau, mutualisation d'outils...
 - ▶ Soutenir le commerce local : nouvelles formes de commerce...
 - ▶ Retrouver une attractivité en centre-ville/centre bourgs (réhabilitation de logements vacants, aménagement du cadre de vie, création de lieux d'échanges...)

- 5 Un enjeu fort, l'adaptation des services à la population**
 - ▶ De nouveaux modèles de développement de services à expérimenter
 - ▶ Développer des services Enfance/Jeunesse innovants
 - ▶ Un territoire attentif aux personnes âgées (logement, déplacement, lien social...)
 - ▶ Un territoire mobilisé pour maintenir/développer des services de santé
- 6 Développer l'efficacité énergétique et la production des énergies renouvelables**
 - ▶ Développer des formes d'incitation/d'accompagnement innovantes à la performance énergétique
 - ▶ Accompagner/former les artisans pour assurer la transition énergétique
 - ▶ Développer un mix énergétique et valoriser les ressources locales, renouvelables pour la production d'énergie
- 7 Adapter la mobilité aux spécificités de l'espace rural**
 - ▶ Développer un schéma de liaisons douces
 - ▶ Développer des modes de déplacements innovants : autopartage, plans de déplacements interentreprises...
- 8 Agriculture, conjuguer les enjeux économiques et environnementaux**
 - ▶ Promouvoir l'agriculture durable
 - ▶ Accompagner des expérimentations de systèmes d'exploitation durables (autonomie protéique, efficacité énergétique...)
 - ▶ Soutenir les initiatives de circuits courts...
- 9 Biodiversité, assurer les continuités écologiques**
 - ▶ Identifier et préserver les trames vertes et bleues
 - ▶ Utiliser des ressources locales indigènes (bois de feuillus, prairies, lin, chanvre, pomme, poire, pisciculture...)

■ COOPÉRATION

- 1 Déployer des partenariats avec les territoires ayant des stratégies locales proches de celles du territoire de Haute Mayenne, en particulier sur les thématiques**
 - ▶ Télétravail, économie circulaire, biodiversité, mobilité, petite enfance et littérature...



■ STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

PRIORITE CIBLÉE : « Sud Mayenne : un éco-territoire à énergie positive »

Afin de concilier enjeux planétaires de lutte contre le réchauffement climatique et enjeux territoriaux de développement économique, le Gal Sud Mayenne, et ses 3 communautés de communes, ont mobilisé et fédéré les énergies locales en faveur d'un territoire sobre, connecté, solidaire et durable.

Optimiser la consommation d'énergie et développer la production à partir des ressources territoriales, telles sont les priorités du Sud Mayenne déclinées dans le programme d'actions Leader.

Un programme décliné en 7 fiches actions

- 1 Optimiser la consommation et l'aménagement de l'espace**
 - ▶ Limiter l'étalement urbain
 - ▶ Favoriser un urbanisme sobre en énergie
 - ▶ Valoriser la biodiversité dans les projets urbanistiques
- 2 Encourager une mobilité propre et durable**
 - ▶ Favoriser la sobriété et l'efficacité énergétique dans les déplacements par l'acquisition de véhicules dits propres, la diffusion de la conduite partagée ou économe
 - ▶ Promouvoir les alternatives à l'usage individuel de la voiture et la mobilité douce
- 3 Généraliser la performance énergétique exemplaire dans le patrimoine bâti public**
 - ▶ Diffuser la sobriété énergétique auprès des professionnels du bâtiment, des gestionnaires et des utilisateurs des bâtiments publics
 - ▶ Développer l'efficacité énergétique des bâtiments publics à travers des audits, des travaux performants d'amélioration énergétique et des suivis de consommation
 - ▶ Accompagner des projets publics «référence» de haute performance énergétique et climatique
- 4 Valoriser les ressources locales pour développer les énergies renouvelables et les filières durables**
 - ▶ Soutenir la production d'énergies renouvelables sur le territoire
 - ▶ Stimuler l'émergence de la consommation du bois bûche géré de façon durable
 - ▶ Développer l'activité économique locale

5 Accompagner la transition numérique dans les services et activités de proximité

- ▶ Soutenir le développement des usages numériques au service des particuliers
- ▶ Soutenir le déploiement du numérique dans les activités économiques de proximité (services marchands et non marchands)
- ▶ Promouvoir les compteurs intelligents et la décentralisation énergétique
- ▶ Impulser de nouvelles manières de travailler

6 Accompagner le développement d'une économie de proximité dynamique et sobre en énergie

- ▶ Accompagner techniquement et financièrement les petites entreprises dans leur maîtrise des dépenses et consommations énergétiques
- ▶ Soutenir le développement d'éco-activités, de l'éco-tourisme, de filières locales
- ▶ Soutenir l'alimentation durable de proximité

7 Accompagner les initiatives et dynamiques collectives au service d'un éco-territoire

- ▶ Mettre en place des projets citoyens et participatifs en faveur des énergies renouvelables ou d'activités durables
- ▶ Favoriser l'acquisition partagée d'équipements et de matériels économes en ressources
- ▶ Soutenir les éco-manifestations et les initiatives éco-citoyennes

■ COOPÉRATION

1 Enrichir et conforter la politique énergie-climat territoriale à travers la conduite de projets de coopération inter territoriale et/ou transnationale

Pays de la
Haute Sarthe

■ STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

PRIORITE CIBLÉE : S'appuyant sur un cadre de vie de qualité il s'agit de renforcer l'attractivité du territoire en mobilisant ses potentialités humaines, environnementales, touristiques et économiques.

Un programme décliné en 8 fiches actions

- 1 Soutenir le développement d'une offre touristique s'appuyant sur les ressources naturelles et encourager les coopérations au service de la structuration de cette offre**
 - Soutien à l'investissement en termes de création d'hébergement/d'équipements
 - Mise en réseau et outils de promotion et de communication
- 2 Apporter un soutien aux démarches contribuant à la transition énergétique**
 - Études et diagnostics
Information, orientation sur la consommation énergétique et sensibilisation des acteurs locaux sur les nouvelles énergies
 - Equipements visant la maîtrise de la consommation d'énergie
- 3 Faciliter les déplacements en limitant l'impact sur l'environnement**
 - Cartographie, étude des potentiels en voie de circulation douce
 - Equipements et investissements
 - Sensibilisation à l'utilisation des transports en commun et promotion du covoiturage et de l'autopartage
- 4 Soutenir les pratiques solidaires respectueuses de l'environnement**
 - Soutenir les démarches et outils favorisant la prévention
 - Développer l'éco-citoyenneté
 - Promouvoir les pratiques respectueuses de l'environnement
- 5 Développer des réponses innovantes aux problématiques sociales et territoriales**
 - Améliorer l'accès aux services à la population
 - Rendre accessible l'habitat à tous
 - Favoriser l'accès à l'offre culturelle et de loisirs
 - Favoriser les initiatives citoyennes et soutenir la vie associative
- 6 Encourager les actions favorisant la consommation de produits et services locaux**
 - Favoriser la consommation locale
 - Développer les circuits de proximité

7 Accompagner les initiatives collectives pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle

- Favoriser le développement de l'emploi partagé
- Faciliter la transmission et l'installation des entreprises (agricoles, artisanat, commerce, PME)
- Améliorer l'adéquation besoins / offres d'emploi sur le territoire

8 Modernisation de l'Artisanat, du Commerce et des Services

- Moderniser, développer et pérenniser les entreprises commerciales, artisanales et de services pour leur permettre de s'adapter aux évolutions des modes de consommation et de distribution
- Favoriser la mise en œuvre d'actions d'accompagnement individuel et collectif, permettant aux entreprises de s'inscrire réellement dans une démarche stratégique et prospective de développement

■ COOPÉRATION

1 Engager une à deux coopérations à des échelles territoriales différentes et sur les thèmes suivants

- Tourisme / Patrimoine à l'échelle interterritoriale en proximité du Pays
- Culture (arts du cirque...) à l'échelle interterritoriale et internationale
- Citoyenneté des jeunes
- Circuits de proximité



■ STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

PRIORITE CIBLÉE : Renforcer les solidarités territoriales à travers les transitions énergétiques et environnementales.

Un programme décliné en 7 fiches actions

- 1 Mise en Réseau, sensibilisation et accompagnement des acteurs du territoire**
 - ▶ Développer la formation et l'information des acteurs du territoire aux enjeux environnementaux et énergétiques
 - ▶ Ingénierie territoriale en faveur de l'environnement... établir un mode de gouvernance participatif en intégrant les acteurs locaux et la société civile
 - ▶ Favoriser la mise en place d'une Trame Verte et Bleue multifonctionnelle
- 2 Exemplarité environnementale des bâtiments publics**
 - ▶ Rénovation énergétique et/ou construction de bâtiments publics avec exemplarité environnementale :
 - Rénovation : amélioration au minimum de 60% de la performance énergétique.
 - Construction : minimum RT2012-20% (+ performante) voire bâtiments passifs ou à énergie positive (BEPOS).
- 3 Mobilités et aménagements durables**
 - ▶ Soutenir la création ou l'amélioration d'aménagements publics de qualité environnementale (haltes TER, cheminement doux, aires de covoiturage, projets d'autopartage...)
 - ▶ Études préalables à la mise en place d'un éclairage performant pour limiter la pollution lumineuse
- 4 Économie circulaire**
 - ▶ Opérations permettant une réduction des déchets ou s'intégrant dans une démarche d'économie circulaire (ex : installation de composteurs sur site, installation de poulaillers pédagogiques, création de jardins pédagogiques, ateliers de réparations des vélos, réalisation d'une recyclerie...)
 - ▶ Approvisionnement en produits locaux dans la restauration hors domicile
- 5 Développement des usages du numériques et des TIC**
 - ▶ Créations d'outils/de lieux ressources aux services des acteurs du territoire (site internet, observatoire, SIG, logiciels...) et accompagnement

6 Filières de proximité : agriculture et bois

- ▶ Actions de promotion, communication, animation
- ▶ Actions de sensibilisation, mise en réseau
- ▶ Acquisitions collectives de matériel (pour le stockage, la transformation, la livraison, la commercialisation, la promotion)

7 Attractivité et promotion du territoire

- ▶ Actions de promotion, communication, animation
- ▶ Achats de matériels et réalisation d'outils

■ COOPÉRATION

1 Développer des actions de coopération interterritoriale (à l'échelon national et transnationale)

- ▶ Afin d'enrichir les connaissances et expertises et mener des actions communes (organisation d'événements communs, réalisation d'outils, communication...)

2 Thèmes de coopération envisagés

- ▶ Mobilités durables
- ▶ Transition énergétique (et notamment énergies renouvelables)
- ▶ Promotion du territoire



■ STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

PRIORITE CIBLÉE : Le programme Leader du Pays du Perche Sarthois vise à assurer le développement attractif, harmonieux et durable du territoire.

Un programme décliné en 12 fiches actions

- 1 Soutien à l'action touristique et culturelle du Syndicat mixte du Pays du Perche Sarthois**
 - ▶ Études et diagnostics, actions de communication, d'ingénierie, de promotion, de sensibilisation
 - ▶ Travaux de restauration de bâtiments à vocation touristique
- 2 Amélioration de l'offre en équipements et aménagements touristiques**
 - ▶ Travaux de création et/ou d'amélioration d'équipements touristiques
 - ▶ Travaux liés à la démarche tourisme et handicap
 - ▶ Travaux de restauration d'objets ou de matériels d'exposition
- 3 Soutien aux projets de restauration et de valorisation du patrimoine, accessibles aux publics touristiques**
 - ▶ Études et diagnostics
 - ▶ Travaux de restauration ou de réhabilitation du patrimoine bâti
 - ▶ Travaux de scellement et de mise en sécurité ou de restauration des objets de valeurs présents dans les édifices culturels
- 4 Soutien au développement des circuits courts alimentaires sur le territoire du Perche Sarthois**
 - ▶ Études et diagnostics, actions de communication et de promotion
 - ▶ Actions de formation des gestionnaires publics
 - ▶ Mise en réseau des acteurs locaux des circuits courts
- 5 Soutien aux démarches innovantes liées à la gestion de proximité des déchets organiques**
 - ▶ Études, action de communication, mise en réseau
 - ▶ Actions d'accompagnement des porteurs de projets/d'acquisition de matériel et d'équipement/d'expérimentation en matière de traitement des déchets
- 6 Développement d'une économie de proximité et résidentielle**
 - ▶ Travaux de modernisation des locaux d'activité
 - ▶ Acquisition de matériels professionnels neufs
- 7 Améliorer l'offre en faveur de la petite enfance et de la jeunesse**
 - ▶ Études et diagnostics
 - ▶ Construction ou rénovation de bâtiments ou de locaux en faveur de l'enfance-jeunesse et acquisition d'équipement, de matériel et de véhicules

8 Généralisation de l'accès pour tous à la santé et lutte contre la désertification médicale en milieu rural

- ▶ Construction, extension ou rénovation de centres de soin ou de maison de santé/acquisition d'équipement ou de matériel

9 Mise en œuvre d'une politique environnementale et énergie/climat au sein du Pays du Perche Sarthois

- ▶ Études en lien avec la mise en œuvre d'un Plan Climat Air Energie Territorial
- ▶ Actions de sensibilisation, organisation d'évènements, de voyages d'études, de communication et de promotion

10 Réhabilitation énergétique du patrimoine bâti communal

- ▶ Études et diagnostics
- ▶ Travaux, acquisition de matériels et d'équipements

11 Préservation de la qualité environnementale et paysagère

- ▶ Réductions du phénomène d'érosion du linéaire de haies bocagères
- ▶ Meilleure connaissance des enjeux et la nécessité de préserver l'environnement et la biodiversité...

12 Développement des modes de déplacements doux piétons et cyclistes sur le territoire

- ▶ Études et diagnostics
- ▶ Travaux, acquisition de matériels, d'équipements et de signalétiques

■ COOPÉRATION

1 Mise en place d'un réseau d'échange et de partenariat en lien avec la stratégie de territoire. Thèmes pressentis :

- ▶ Le développement des circuits courts
- ▶ La réhabilitation du patrimoine communal

■ STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

PRIORITE CIBLÉE : « Le Pays Vallée de la Sarthe, un territoire dynamique, durable et éco-exemplaire ».

Un programme décliné en 8 fiches actions

- 1 Favoriser l'émergence, le développement et l'organisation des filières économiques originales et innovantes**
 - ▶ Organisation d'événement (réunion, séminaire...) et réalisation de support de communication
 - ▶ Structuration des circuits courts de proximité ; développement des éco-activités
 - ▶ Études, action d'information et de sensibilisation
- 2 Développer l'économie touristique en s'appuyant sur les activités de pleine nature et le patrimoine fluvial**
 - ▶ Création et promotion des itinéraires de randonnées
 - ▶ Mise en place de stratégies de communication et de marketing territorial
 - ▶ Création et/ou développement d'équipements touristiques, dont hôtellerie de plein air, en lien avec le patrimoine fluvial et les activités de pleine nature
- 3 Promouvoir les actions et comportements exemplaires en faveur de la transition énergétique et écologique**
 - ▶ Études, organisation d'événements et actions d'information et de sensibilisation collective
- 4 Développer des solutions de mobilité limitant les émissions de gaz à effet de serre**
 - ▶ Études
 - ▶ Mise en place d'infrastructures, d'équipements et de services ouverts au public
 - ▶ Mise en place d'outils de mutualisation de transport
- 5 Favoriser les économies d'énergie des équipements publics et la rénovation énergétique du patrimoine public**
 - ▶ Études
 - ▶ Assistance à maîtrise d'ouvrage en matière environnementale et/ou énergétique
 - ▶ Travaux de rénovation énergétique des équipements et du patrimoine public
 - ▶ Mise en place de process respectueux de l'environnement
- 6 Favoriser les échelles de proximité pour renforcer la cohésion sociale et territoriale, vecteur d'attractivité**
 - ▶ Études, supports de communication, travaux d'équipements de locaux et de sites

- 7 Promouvoir et valoriser le patrimoine culturel et le spectacle vivant apportant une plus-value au territoire**

- ▶ Développement de l'offre culturelle de spectacle vivant de qualité
- ▶ Mise en réseau des acteurs du spectacle vivant
- ▶ Soutien à l'évènementiel structurant et aux actions de valorisation du patrimoine culturel

- 8 Promouvoir et valoriser le patrimoine naturel du Pays Vallée de la Sarthe**

- ▶ Réalisation d'inventaires / diagnostics/ observatoires pour mieux connaître les milieux
- ▶ Aménagement de sites naturels et de restauration environnementale
- ▶ Sensibilisation, information et formation des acteurs

■ COOPÉRATION

- 1 Mise en place d'une dynamique collaborative sur le territoire et mise en réseau des acteurs**
- 2 Encouragement à la mise en place d'un réseau d'échanges autour des thématiques de la stratégie locale de développement Leader liées aux circuits courts, à l'énergie et sur d'autres sujets selon les projets qui émergeront dans le cadre de la nouvelle programmation**

Vallée
du
Loir
UN SECRET BIEN GARDÉ

■ STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

PRIORITE CIBLÉE : Le GAL Pays Vallée du Loir a choisi de prioriser les opérations de requalification des espaces publics pour redynamiser les centre-bourg et ainsi répondre aux problématiques soulevées dans le pré-diagnostic du territoire (désaffectation des commerces, difficulté d'accès aux services, dégradation du bâti ancien...). D'autre part, il a été fait le choix de réaliser un Plan Climat Air Energie Territorial pour accompagner l'ensemble du territoire dans la transition énergétique. Enfin, dans la continuité de la démarche Agir Pour, les aides Leader vont permettre de concrétiser certains projets afin de revitaliser le tissu économique local.

Un programme décliné en 9 fiches actions

- 1 Renforcer l'économie présentielle de la Vallée du Loir et la démarche AGIR pour le Sud Sarthe**
 - ▶ Mettre en œuvre le programme Agir pour le Sud Sarthe.
 - ▶ Assurer le maintien et le développement des activités économiques présentes et rechercher d'autres activités innovantes pour le territoire.
 - ▶ Développer les circuits courts de proximité.
 - ▶ Créer et moderniser les activités d'hébergement et de loisirs
- 2 Moderniser l'artisanat, le commerce et les services de proximité**
 - ▶ Aider les investissements et les équipements relatifs à la modernisation des activités
 - ▶ Aider les équipements destinés à assurer la sécurité des entreprises, à faciliter l'accessibilité de ces entreprises, aide à la numérisation des entreprises...
- 3 Développer les potentiels touristiques**
 - ▶ Renforcer le positionnement « courts séjours » et favoriser l'accueil de clientèles étrangères en séjour des marchés cibles nord européens
 - ▶ Concevoir des actions de promotion du territoire
- 4 Développer les soutiens à l'agriculture**
 - ▶ Intégration et préservation du paysage local
 - ▶ Accompagnement dans l'investissement pour le développement de l'activité, la réglementation et les risques
 - ▶ Développement des circuits courts de proximité
- 5 Mettre en place un Plan de développement du Numérique**
 - ▶ Couverture des zones blanches et possibilité de proposer de nouveaux usages d'internet (clientèle itinérance douce, ruche numérique, télé-centres...)

- 6 Élaborer et mettre en œuvre un Plan Climat Air Energie territorial**
 - ▶ Améliorer et optimiser l'énergie des bâtiments publics
 - ▶ Développer les énergies renouvelables
 - ▶ Développer les nouveaux modes de déplacements
 - ▶ Élaborer et mettre en œuvre le Plan Climat Air Energie Territorial
- 7 Développer l'identité du territoire**
 - ▶ Mise en place des déclinaisons du Plan Marketing Territorial,
 - ▶ Promotion/communication
 - ▶ Actions de médiation, de concertation et de sensibilisation
- 8 Renforcer le lien social et l'épanouissement personnel par le biais de la culture et du patrimoine**
 - ▶ Développer la sensibilité à la Culture d'un public le plus large possible
 - ▶ Favoriser les apprentissages à travers la culture
 - ▶ Contribuer au maintien du lien social
 - ▶ Sensibiliser le public aux pratiques artistiques par la mise en place de résidences d'artistes
- 9 Améliorer le cadre de vie**
 - ▶ Redynamiser les centre-bourgs – création de services à la population,
 - ▶ Augmenter le nombre de logements disponibles sans augmenter l'emprise urbaine
 - ▶ Aménager les espaces en bord de Loir (et ses affluents) à des fins récréatives
 - ▶ Réaliser des aménagements paysagers de l'espace public

■ COOPÉRATION

- 1 Mise en place d'une charte qualité sur les circuits courts de proximité**
- 2 Echanges autour de la création artistique dans nos pays respectifs**
- 3 Développement de services et prestations adaptés aux clientèles à vélo, en relation avec d'autres territoires impliqués de la même manière dans l'accueil des touristes à vélo**



■ STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

PRIORITE CIBLÉE : La stratégie adoptée par le Pays du Bocage Vendéen repose sur une vision partagée de ce que les élus et les acteurs socio-économiques souhaitent pour leur territoire à l'horizon 2030 :

- le renouvellement d'un environnement favorable aux activités économiques,
- la préservation d'une forte culture de proximité,
- la préservation de la cohésion des différentes parties du territoire autour de modes communs de développement et d'une culture partagée,
- le renouvellement de l'attractivité du territoire autour d'une meilleure valorisation de ses patrimoines et ressources,
- l'affirmation active d'un territoire partie prenante à la métropolisation selon son modèle propre.

Un programme décliné en 5 fiches actions

1 Positionner le territoire sur un mode de gestion durable de l'énergie

- ▶ Renforcer la contribution du territoire à une gestion durable des ressources énergétiques
- ▶ Réduire les situations de précarité énergétique sur le territoire
- ▶ Créer des emplois et des compétences au sein du tissu agricole, artisanal et industriel, et développer de nouvelles filières
- ▶ Faire évoluer les comportements par l'éducation et la sensibilisation du public à de nouvelles pratiques et solutions
- ▶ Favoriser l'entretien et la mise en valeur du bocage

2 Soutien au commerce de proximité au service d'une ruralité de qualité

- ▶ Maintien de l'emploi réparti dans le commerce de proximité et l'artisanat
- ▶ Vitalité des centre-bourgs du territoire (opération de revitalisation de centre bourg)
- ▶ Aide à l'implantation des entreprises en zone d'activité pour des artisans implantés à leur domicile ou isolés
- ▶ Aide à la modernisation du point de vente des commerçants et artisans, du dernier café ou du dernier restaurant

3 Un territoire précurseur sur les questions de santé, de vieillissement et de dépendance

- ▶ Amélioration de l'accès par la population aux services de santé
- ▶ Favoriser le maintien à domicile et la préservation de l'autonomie des personnes âgées ou handicapées
- ▶ Affirmer le Pays de Bocage Vendéen comme un territoire avancé en matière de solutions innovantes pour l'accès aux soins et le maintien à domicile
- ▶ Développer sur le territoire un pôle de compétences dans l'accompagnement du vieillissement

4 Valorisation des produits locaux au service d'une ruralité de qualité

- ▶ Valorisation de l'image et de la notoriété du territoire (attractivité résidentielle et touristique)
- ▶ Renforcement du lien social entre le monde agricole et les habitants du territoire
- ▶ Contribution à la pérennisation d'activités agricoles et commerciales par l'ouverture à une diversification des marchés
- ▶ Formation et sensibilisation du public sur les pratiques et habitudes alimentaires

5 Affirmer une destination touristique et culturelle de premier rang

- ▶ Amélioration de la notoriété touristique et culturelle du Pays du Bocage et de son rayonnement externe
- ▶ Répartition plus équilibrée de l'activité touristique sur le territoire
- ▶ Développement des activités touristiques marchandes
- ▶ Mise en valeur des sites et du patrimoine culturel

■ COOPÉRATION

1 Tisser des partenariats durables avec d'autres territoires français ou européens

2 Renforcer et prolonger la stratégie de développement au-delà du territoire

■ STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

PRIORITE CIBLÉE :

Les enjeux identifiés pour la période 2014-2022 ont permis de dégager 3 priorités :

- Organiser et renforcer les solidarités humaines et territoriales ;
- Transmettre aux générations futures un environnement de qualité ;
- Relever le défi du désenclavement et de la mobilité.

Un programme décliné en 5 fiches actions

1 Encourager l'éco-performance dans les entreprises

- ▶ Aider à l'obtention d'un label environnemental (RGE) en lien avec les organisations professionnelles
- ▶ Accompagner les entreprises dans leur démarche de modernisation et d'adaptation
- ▶ Conseils et appuis aux entreprises : dispositif de coaching sous forme de chéquier conseil
- ▶ Mieux connaître les déperditions énergétiques dans les entreprises

2 Inciter et accompagner les démarches de mutualisation publiques et associatives

- ▶ Encourager le développement de nouveaux services partagés : « plateformes », guichets uniques (e-commerce, offre de transport, offre associative, Maison des assistantes maternelles...)
- ▶ Favoriser la diffusion des usages numériques : études, création de sites internet, équipement formation

3 Encourager la création de nouvelles activités éco-responsables

- ▶ Exemple : recyclerie, mutation d'espaces agricoles en friches vers des activités agro-économiques respectueuses de l'environnement

4 Soutenir et promouvoir les initiatives en faveur de l'éco-tourisme

- ▶ Actions de promotion, animation et mise en réseau, aides aux équipements, signalétiques
- ▶ Étude ou schéma d'attractivité globale
- ▶ Montage de dossier de demande de labellisation dont réserve de la biosphère (UNESCO), Villes et Pays d'Art et d'Histoire, Réserve Naturelle, Parc Naturel Régional

5 Favoriser le développement des énergies renouvelables et la réduction des consommations énergétiques

- ▶ Encourager et accompagner la mise en place de nouvelles filières : pellet, méthanisation, algues vertes, valorisation énergétique des déchets
- Mieux connaître les déperditions énergétiques : réalisation d'audit dans les entreprises, réalisation de bilans thermiques, survol des bâtiments
- Actions favorisant l'émergence de projets citoyens, coopératifs et solidaires d'énergies renouvelables et la réduction des consommations énergétiques

■ COOPÉRATION

1 Consolider et développer la coopération initiée lors du programme LEADER 2007-2013 avec le GAL du Bessin au Virois

2 Étendre le réseau de partenaires à d'autres territoires voisins (Saint-Gilles Croix de Vie, la Roche sur Yon...) ou plus lointain



■ STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

PRIORITE CIBLÉE : Territoire très dynamique économiquement et qui connaît une progression démographique soutenue (+ 2 % par an) avec l'installation de jeunes ménages et de retraités, le Pays de Saint Gilles Croix de Vie s'est fixé des objectifs stratégiques visant à conforter son économie variée, à développer de nouveaux services à la population, à améliorer les mobilités et à s'engager dans la transition énergétique à travers 6 principaux domaines d'intervention.

Un programme décliné en 6 fiches actions

- 1 Maintien et développement des activités économiques structurantes**
 - ▶ Aides à l'immobilier d'entreprises
 - ▶ Accompagnement et promotion de démarches collectives, développement d'équipements de services et de moyens de fonctionnement mutualisés
 - ▶ Conduites d'études liées aux objectifs opérationnels, études de faisabilité,...
- 2 Développement d'une offre de services et équipements de proximité**
 - ▶ Aides à l'investissement (équipements et matériels pour les services à la population...)
 - ▶ Conduite d'études liées aux objectifs opérationnels, études de faisabilité,...
- 3 Développement de l'offre culturelle et sportive**
 - ▶ Aides à l'investissement pour les équipements sportifs, culturels, acquisition de mobilier, matériel technique
 - ▶ Conduite d'études liées aux objectifs opérationnels, études de faisabilité
- 4 Optimisation des transports publics existants et développement de PEM**
 - ▶ Études liées au développement de transports publics sur le territoire et au développement des modes de déplacement collectifs et alternatifs : études de faisabilité
 - ▶ Expérimentation de transports publics, mise en place d'infrastructures favorisant l'accès aux transports publics
 - ▶ Réalisation et promotion de démarches collectives, mise en place de services numériques
- 5 Mise en place de nouvelles formes d'habitat pour des publics spécifiques**
 - ▶ Soutien aux bailleurs sociaux pour la production de logements locatifs publics dans les centres : rénovation et construction
 - ▶ Conduite d'études liées aux objectifs opérationnels, études de faisabilité

6 Promotion des économies d'énergies et de projets innovants

- ▶ Conduite d'études liées aux objectifs opérationnels, études de faisabilité,
- ▶ Aides aux diagnostics énergétiques et travaux dans le cadre de la PTREH
- ▶ Réalisation et promotion de démarches collectives

■ COOPÉRATION

- ▶ Initiative de projet : aide à la préparation et à la définition du projet dans le cadre d'une coopération avec les territoires limitrophes
- ▶ Mise en place d'un réseau d'échanges et de partenariat en lien avec la stratégie du territoire
- ▶ Animation, gestion et communication des projets de coopération
- ▶ Actions collectives d'information, de sensibilisation, de communication
- ▶ Organisation d'événements
- ▶ Conduite d'études



■ STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

PRIORITE CIBLÉE : « Créer des liens durables pour répondre aux nouveaux défis du territoire et construire ensemble un avenir commun »

Un programme décliné en 5 fiches actions

1 Maîtriser les consommations d'énergie et valoriser les ressources locales

- Lutter contre la vulnérabilité énergétique
- Améliorer la performance énergétique et soutenir la gestion durable des bâtiments (réduction des consommations et utilisation d'énergies renouvelables)
- Promouvoir les alternatives au « tout voiture individuelle » et des modes de transports innovants
- Renforcer l'autosuffisance énergétique du territoire : valoriser les ressources locales en soutenant la création de filières énergétiques

2 Encourager les bonnes pratiques en matière de gestion environnementale

- Développer des solutions innovantes en matière de recyclage et de gestion des déchets, des sous-produits et des assainissements
- Promouvoir la gestion innovante de la biodiversité ordinaire
- Mettre en œuvre les aménagements et process nécessaires au bon fonctionnement de la biodiversité (approche écologiquement intensive en agriculture, gestion différenciée...)

3 Accompagner les besoins de la population en services de proximité

- Accompagner le maintien à domicile des personnes âgées et développer de nouvelles formes d'accueil pour les personnes âgées ou dépendantes
- Renforcer le maillage en services médicaux
- Disposer d'une offre suffisante de services de qualité et à proximité (commerces)

4 Développer les circuits courts alimentaires

- Mettre en réseau consommateurs et/ou producteurs
- Faciliter la compréhension de l'agriculture par les habitants du territoire
- Renforcer les liens entre producteurs locaux et commerçants locaux (grande distribution, commerces de proximité, restaurateurs)
- Favoriser l'approvisionnement de la restauration collective en produits locaux
- Promouvoir un projet alimentaire territorial

5 Fédérer les acteurs du territoire autour d'un projet de destination touristique

- En lien avec le plan d'actions touristique issu du NCR 2015-2018 :
 - Renforcer la cohérence des actions des opérateurs touristiques pour promouvoir le territoire et la destination touristique
 - Renforcer les solidarités entre le littoral et le rétro littoral

■ COOPÉRATION

Dans l'un des 5 thèmes précédents :

1 Préparation d'actions de coopération

- Animation/ingénierie, participation/organisation de rencontres ou d'événementiels, formation, prestation de traduction

2 Concrétisation de la coopération à travers des productions communes

- Études, ingénierie mutualisée, actions de communications communes, évaluation et diffusion locale des résultats



■ STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

PRIORITE CIBLÉE : La stratégie LEADER doit contribuer à lancer une dynamique sur cette nouvelle communauté de communes (issue de la fusion de 4 CC), fédérer l'ensemble des acteurs, impulser de nouvelles façons de travailler, optimiser les atouts de ce territoire pour contribuer à son développement, et créer un sentiment d'appartenance pour les habitants et les acteurs de cette nouvelle entité territoriale.

Un programme décliné en 7 fiches actions

- 1 Créer et développer une marque territoriale et élaborer un plan marketing de valorisation du territoire**
- 2 Créer des effets leviers pour soutenir le développement économique**
 - Mieux connaître les entreprises du territoire et leurs compétences ; les fédérer, leur permettre d'échanger sur les bonnes pratiques
 - Soutenir l'innovation sociale, économique, technique et le développement des technologies de l'information et de la communication
 - Maintenir et développer les activités de conchyliculture et de pêche, l'agro-alimentaire, la viticulture, et le maraîchage
 - Renforcer l'attractivité commerciale et artisanale
- 3 Favoriser l'adéquation entre formation, emploi et économie**
 - Faire évoluer l'offre de formation en appréhendant au mieux les besoins
 - Favoriser les conditions d'accès des jeunes à la formation. Favoriser l'apprentissage.
 - Accompagner l'emploi saisonnier pour le pérenniser. Favoriser l'émergence de groupements d'employeurs.
- 4 Développer l'attractivité touristique en créant de nouveaux produits et en améliorant la structuration de l'offre**
 - Fédérer les acteurs autour de la démarche de marketing territoriale touristique définie
 - Créer de nouveaux outils de communication et de commercialisation
 - Créer de nouveaux concepts de prestations (événements sportifs, ...) afin d'élargir la saison touristique
 - Informer et accompagner les acteurs du tourisme par du conseil, des actions de sensibilisation, par la réalisation d'aménagements visant à obtenir des labels, à répondre à des clientèles particulières (ex : public handicapé)

5 Favoriser une meilleure valorisation du patrimoine naturel et paysager

- Un soutien aux acteurs qui proposent des activités pour informer et sensibiliser au développement durable / création d'événementiels
- Soutenir une agriculture durable (informer, sensibiliser et accompagner les acteurs souhaitant développer des systèmes alliant développement économique et environnemental).
- Mettre en valeur le patrimoine bâti et hydraulique, spécifique au territoire

6 Contribuer à l'exemplarité du territoire en termes de maîtrise de l'énergie et du développement des énergies renouvelables

- Inciter aux économies d'énergie et à la production d'énergies renouvelables
- Améliorer la performance énergétique des logements et des bâtiments publics
- Promouvoir l'économie circulaire (de la conception des produits à leur recyclage)
- Construire une économie durable autour des 5 piliers de la troisième révolution industrielle et agricole en Pays de la Loire

7 Soutenir la restructuration et la création d'équipements et de services de proximité

- Les projets soutenus dans le cadre du programme Leader devront présenter un caractère innovant (dans leur conception, ou leur organisation, ou au niveau du portage du projet, ...) et un rayonnement assez large au sein du territoire.

■ COOPÉRATION

- 1 Deux thématiques potentielles ont été identifiées : le développement de l'agriculture durable ou agro-écologie, le développement de l'éco-tourisme**

■ STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

PRIORITE CIBLÉE : Mettre la proximité au service du développement du territoire notamment en matière de services et commerces, soutenir des pratiques et des modèles innovants pour un environnement durable (mobilité alternative et transition énergétique).

Un programme décliné en 4 fiches actions

- 1 Rénovation énergétique du patrimoine communal et intercommunal et sensibilisation des usagers des services publics**
- 2 Construire une mobilité alternative et impulser un mode de vie plus responsable**
 - Sensibiliser les habitants et tous les acteurs du territoire aux économies d'énergie et aux économies qu'elles représentent pour leur budget.
- 3 Soutenir le développement de l'offre culturelle et de santé**
 - Création ou rénovation de maisons de santé pluridisciplinaires
 - Création ou rénovation d'équipements culturels,
 - Soutien aux actions en matière de services aux personnes : maintien à domicile, télémédecine...
 - Actions de prévention, sensibilisation
 - Manifestations culturelles
 - Communication
- 4 Soutenir les commerces de proximité dans les centre-bourgs**
 - Rénovation, réhabilitation, extension, travaux intérieurs et équipements des locaux d'accueil de commerce de proximité en centre-bourg
 - Travaux d'accessibilité intérieurs et extérieurs des locaux commerciaux
 - Soutien aux sites marchand permettant la promotion des commerces de proximité
 - Sensibilisation à l'économie de proximité

■ COOPÉRATION

- 1 Transition énergétique et environnement**
 - Organiser des formations, des études, des actions de sensibilisation auprès des habitants, des temps d'échanges entre élus avec « des territoires à énergie positives » ou d'autres territoires qui souhaitent également approfondir leur connaissance avant d'entrée dans cette démarche.



CE PROJET EST CO-FINANCÉ PAR LA RÉGION
ET LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL.
L'EUROPE INVESTIT POUR LES ZONES RURALES.



« Agence des Pays de la Loire - Traitement des données agricoles » est financé par la Région des Pays de la Loire
et le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEDER) de la Région des Pays de la Loire.